

Stéphanie Joullié

CA Hérault Méditerranée

**Document généré le mardi 18 mai 2021 à 10:15**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	18/05/21	18/05/21	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	18/05/21 à 10h10		1/3		

**Service : CV****Référents : VIAS BOITE MAIL****Classification CPV :**Principale : **90911000** - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNE DE VIAS**

M. JORDAN DARTIER -

Le Maire

6 place des Arènes

34450 Vias

Tél : 04 67 21 66 65

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

**Objet**

**La présente consultation concerne la réalisation de prestations de nettoyage et d'entretien de la Halle des Sports Jean RAYNAUD et du gymnase Victor BERNADO (lot 1), ainsi que la prestation d'entretien et de nettoyage de la vitrerie de la Halle des Sports Jean RAYNAUD (lot 2) de la Commune de Vias, avec obligation de résultat.**

**Le titulaire prendra à sa charge : La fourniture des produits d'entretien, la fourniture de produits consommables, les équipements et matériels nécessaires à l'exécution du marché.**

Référence	2021-004
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRJ13
Durée	12 mois
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Quantité ou étendue	Les prestations comprises dans le présent marché se définissent de la façon suivante : LOT N°1 : PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA HALLE DES SPORTS ET DU GYMNASSE : - Part ferme et forfaitaire liée aux prestations mensuelles et régulières de nettoyage des locaux,

- Part variable : traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 20 000 € HT sur la durée totale du marché.

LOT N°2 : PRESTATION DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LA VITRERIE DE LA HALLE DES SPORTS :

- Part ferme et forfaitaire liée aux prestations mensuelles et régulières de nettoyage des locaux,

- Part variable : traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 5 000 € HT sur la durée totale du marché.

Pour les 2 lots:

- la part variable concerne les prestations sur la base d'un taux horaire pour des prestations ponctuelles.

- l'accord-cadre est mono-attributaire. Il consiste en un contrat conclu entre la Ville de Vias et un seul opérateur économique ayant pour objet d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre au cours d'une période donnée.

Sur le fondement de cet accord-cadre, les futurs bons de commande ont vocation à être conclus sans remise en concurrence, et au fur et à mesure de la survenance des besoins.

Reconductions

Oui

Nombre de reconductions éventuelles : 2

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>Mini € HT</b>	<b>Maxi € HT</b>
N° 1	2021-004-L1 Description : PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA HALLE DES SPORTS ET DU GYMNASSE : - Part ferme et forfaitaire liée aux prestations mensuelles et régulières de nettoyage des locaux, - Part variable : traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 20 000 € HT sur la durée totale du marché.			
N° 2	2021-004-L2 Description : PRESTATION DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LA VITRERIE DE LA HALLE DES SPORTS : - Part ferme et forfaitaire liée aux prestations mensuelles et régulières de nettoyage des locaux, - Part variable : traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 5 000 € HT sur la durée totale du marché.			

Conditions relatives au contrat

**Cautionnement** Se référer au RC

**Financement** Se référer au RC

**Forme juridique** Se référer RC

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans

le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique  
40 % : Prix

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

- Documents**
- Règlement de consultation
  - Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : Non

**Offres** Remise des offres le **18/06/21 à 17h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

- Dépôt**
- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Une visite sur site est obligatoire. Il appartient aux candidats de prendre rendez-vous auprès de M. Cabassut ou Mme Amiel soit par téléphone au 04.67.00.54.61, soit par mail à [servicesdessports@ville-vias.fr](mailto:servicesdessports@ville-vias.fr).

Le titulaire est tenu à une obligation de résultat quant à la qualité des prestations fournies à la personne publique.

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Montpellier  
6, rue Pitot

34063 Montpellier Cedex 2

Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10

[greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)

Envoi le 18/05/21 à la publication

Marches-Publics.info V9.7